

Village de Noël

- ★ VILLAGE DES CRÉATEURS
- ★ CHALETS DES GOURMANDISES
- ★ MARCHÉ DE NOËL DES ASSOCIATIONS
- ★ COLLECTE DE BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES

ESPACE JACQUES BREL

DU JEUDI 12 AU
DIMANCHE 15
DÉCEMBRE

SOIRÉE D'INAUGURATION
ET D'ILLUMINATION DU VILLAGE
JEU. 12 DÉC. / 18H



6. Un séminaire à Royaumont
pour le Conseil municipal
des Jeunes

8. Schéma Local de Civilité
et Tranquillité Publique :
la Ville a un plan



• COMMÉMORATION

Commémoration du 11 novembre 1918

Comme chaque année, la Municipalité a commémoré l'anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. En présence du maire Jean-Pierre Blazy, des jeunes du CMJ, du Service civique, des élus et des enfants de l'école Jean Jaurès, la cérémonie s'est déroulée en partie sous la pluie mais surtout dans le partage et le souvenir. 



Forum Génération emploi

• EMPLOI

Le 6 novembre s'est tenu le Forum de l'Emploi à la salle Jacques Brel. Lors de ce forum de l'emploi de nombreux collégiens et demandeurs d'emploi sont allés à la rencontre des différents pôles d'emploi de la ville. 



• CULTURE

9^{ème} édition du Festival du court-métrage des jeunes

Le 16 novembre a eu lieu le 9^{ème} Festival du court-métrage des jeunes au cinéma Jacques Prévert. Pour cette année, le cinéma avait demandé aux jeunes de lui envoyer des courts-métrages sur le thème : « résister ». Les 12 films ont été projetés et le gagnant a également reçu une récompense de 600€. 

Baromètre des nuisances aériennes /// OCTOBRE 2024

Nombre de fois que des avions ont dépassé les 65 dB* par jour en moyenne



Le jour de 6h à 22h

306 vols à plus de 65 dB



La nuit de 22h à 6h

37 vols à plus de 65 dB



EN LIGNE

-  www.ville-gonesse.fr
-  @villedeGonesse
-  @villedeGonesse
-  Ville de Gonesse

CONTACTS**Accueil de l'Hôtel de ville :**

01 34 45 11 11

Direction de l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES**Hôtel de ville, 66 rue de Paris**

lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population Éducation et Solidarité,**1 avenue Pierre Salvi**

lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30 et 17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

Cimetière, rue du Thillay

Du lundi au vendredi 8h-17h

Samedi, dimanche et jours fériés 9h-19h

Déchèterie, 17 rue Gay Lussac

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30

Samedi 9h-18h30 / Dimanche 9h-13h

**Chères Gonessiennes,
Chers Gonessiens**

L'année 2024 s'achève de manière éprouvante pour les citoyens et les collectivités. La dégradation des services publics, la multiplication des plans sociaux et les coupes drastiques dans les budgets des collectivités ont marqué ces derniers mois. Malgré les appels en faveur d'une plus grande justice sociale, les 500 plus grandes fortunes françaises, qui représentaient 20% du PIB en 2017, concentrent aujourd'hui plus de 40% de la richesse nationale, soit 1 170 milliards d'euros, révélant ainsi une concentration de la richesse sans précédent et une inégalité croissante

Alors qu'en France, le renoncement aux soins pour des raisons financières est une réalité, la ministre de la Santé a annoncé la diminution de la prise en charge par la Sécurité sociale des consultations médicales et des médicaments. Les inégalités entre les citoyens vont s'accroître davantage. Dans des territoires déjà touchés par la pénurie de médecins et les disparités sociales, comme Gonesse, c'est une véritable catastrophe annoncée.

Afin de clore cette année plus positivement, je vous invite à participer au Village de Noël de Gonesse du 12 au 15 décembre avec un marché de Noël associatif, des chalets de créateurs, des animations et évidemment le Père Noël. C'est l'occasion idéale de célébrer ensemble les fêtes.

Belles fêtes de fin d'année.

Fidèlement. 

Jean-Pierre Blazy

Maire de Gonesse



Le prochain Conseil municipal se tiendra le
lundi 16 décembre à 19h00



Retrouvez **les menus de la restauration scolaire** et **des accueils de loisirs** ainsi que **l'état civil** > sur notre site internet



Le Petit Gonessien #007 - Imprimé à 12 000 ex.
Bimestriel des habitants de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy - **Directrice de la communication :** Karine Gautreau - **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Karine Gautreau, Sébastien Lantrade - **Maquette :** Nicolas Gommez, Fiona Leterrier - **Photos :** Ville de Gonesse - **Photogravure et imprimerie :** Public Imprim - **Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex - **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication) - **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le petit Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.



• **ÉVÉNEMENT**

Georges Duffau-Epstein, Guillaume Pollack, Arthur Lory et Matis Bloch

Retour sur le colloque d'histoire : « Valeurs & héritages de la Résistance »

Les 22 et 23 novembre 2024 ont été riches et inspirants lors du colloque d'histoire organisé par la Ville. C'était aussi le dernier événement d'une série qui a commencé en janvier, commémorant le 80^e anniversaire de la Libération de la France en 1944.

Vendredi 22 novembre : Histoire et engagement

La première journée a débuté avec une conférence vivante, moderne et ô combien actuelle de Pascal Blanchard : "Les étrangers et les coloniaux dans l'armée française et la résistance". L'après-midi s'est poursuivi avec Annette Wiewiorka, spécialiste de l'histoire de la Shoah, qui a captivé le public en abordant "L'Affiche Rouge" et l'incarnation de la Résistance. Ensuite, une table ronde a réuni Annette Wiewiorka, Michel Martineau, Jean-Pierre Blazy et Marc Tavernier pour une discussion autour de "la Résistance, entre lumière et obscurité". En fin de journée, la projection du film "L'Armée du Crime" de Robert Guédiguian a permis aux participants de se plonger dans l'histoire vraie du groupe Manouchian, des résistants des FTP-MOI.

Samedi 23 novembre : Figures et transmission de la mémoire résistante

La matinée du samedi a débuté avec une conférence de Jean Vigreux sur Rino Della Negra, footballeur devenu résistant à l'âge de 20 ans. L'après-midi a offert des échanges stimulants autour de la "Résistance des étrangers" avec une table ronde réunissant Zoé Grumberg et Jean Vigreux. Plus tard, une autre table ronde a réuni Matis Bloch, arrière-petit-fils du résistant Marc Bloch, Georges Duffau-Epstein, fils du chef de file des FTP-MOI Paris Joseph Epstein, lequel a été panthéonisé avec Missak Manouchian en février 2024, et Guillaume Pollack pour une réflexion sur la manière dont l'histoire de la Résistance a été écrite par ses acteurs, puis reprise par les historiens. Une question essentielle pour comprendre l'importance de la transmission de la mémoire. Frantz Malassis a ensuite présenté le "Concours National de la Résistance et de la Déportation", son histoire et son actualité. La journée s'est conclue avec une présentation de l'exposition consacrée à Marthe Chenon-Thivet, femme engagée, par Stéphanie Magalhaes, directrice du musée d'histoire et de société de Gonesse.

Enfin, la clôture de cet événement mémoriel a eu lieu à la salle Jacques Brel, où les participants ont assisté à la représentation théâtrale "Une opérette à Ravensbrück", écrite par Germaine Tillion.

Courant 2025, vous pourrez retrouver les écrits des différentes interventions dans une publication. 



Annette Wiewiorka, Arthur Lory, Jean-Pierre Blazy,
Marc Tavernier et Michel Martineau



• **PETITE ENFANCE**
**Une crèche
 familiale et conviviale**

Dans l'après-midi du mercredi 4 décembre, la ferme Tiligolo sera édifée à l'intérieur de la salle des fêtes par le service de la Petite enfance et l'association La Ferme de Tiligolo.

Dès le 4 décembre, la ferme Tiligolo sera installée avec près de 55 enfants, accompagnés de leurs parents et des assistants et assistantes maternels. Pratiquement, en accord avec la Direction des Services vétérinaires, la Ferme Tiligolo s'installe à la salle des fêtes avec ses canetons, lapins, chevreux, agneaux, petits cochons, poules, coqs, canards, oies et chèvres.

En dehors des spectacles, sous la surveillance des responsables de la Ferme Tiligolo, les enfants entrent par groupe dans la ferme pour toucher les animaux, tous habitués au contact des bambins : que du bonheur ! Enfin, de 15h30 à 17h, un goûter sera organisé pour les enfants de la crèche familiale.

Pour plus d'informations, contactez la Crèche familiale au 01 75 41 62 42 ou par mail à nastier@mairie-gonesse.fr. Vous pouvez aussi contacter le service de la Petite enfance en écrivant à petite.enfance@mairie-gonesse.fr. 

• **ÉDUCATION**

Première année de maternelle : tout savoir pour inscrire votre enfant

La campagne des inscriptions scolaires pour la première année de maternelle a débuté le 4 novembre.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée en petite section ont commencé le 4 novembre 2024 et se poursuivent jusqu'au 8 février 2025 inclus, sur rendez-vous, pour les enfants nés en 2022 ; la prise de rendez-vous se fait uniquement le matin par téléphone : 01 34 45 10 50.

Les pièces à fournir lors de l'inscription sont les suivantes :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité du représentant légal venant faire l'inscription
- Jugement du tribunal (en cas de séparation)

Pour inscrire votre enfant, appelez le 01 34 45 10 50. 



Sur rendez-vous

Inscriptions scolaires
 pour les enfants nés en 2022



Ouverture de la cérémonie d'investiture en présence des parents et des tuteurs des élus du CMJ

• JEUNESSE

Un séminaire à Royaumont pour le Conseil municipal des Jeunes

Les 15 nouveaux élus du Conseil municipal des Jeunes nouvellement investis sont invités à participer à un séminaire de formation dans la prestigieuse Abbaye de Royaumont le 14 décembre.

Dans le précédent numéro, nous vous présentions la liste des 15 nouveaux élus du CMJ. Les heureux élus ont reçu leur écharpe tricolore lors d'une cérémonie d'investiture le 20 novembre dernier en présence du Maire Jean-Pierre Blazy et de l'adjoint à la Jeunesse Bobby Ide. Sur la route de leur mandature, ils vont faire leurs premiers pas en participant à un séminaire de travail, encadré par deux anciens élus du CMJ : leurs tuteurs.



Au programme du séminaire :

- L'élection du président et des vice-présidents du Conseil municipal des Jeunes
- L'élaboration d'un retro-planning des actions et projets que souhaitent porter et développer les membres du Conseil durant leur mandature
- Une formation par les tuteurs sur le rôle et la mission du CMJ (représentations officielles, cérémonies protocolaires, etc.)
- Des ateliers de cohésion
- Des séances de travail pour préparer leurs délégations à venir et les thématiques qu'ils vont y aborder. Effectivement, avec le Service jeunesse de la Ville, les membres du CMJ ont mis au jour 5 délégations et chacune d'entre elles aura son propre représentant :
 - o Santé / Sports
 - o Culture / Jumelage
 - o Cérémonie
 - o Communication
 - o Écologie - Environnement - urbanisme 



La Ville de Gonesse félicite le Judo Club pour son label Bronze France Judo

C'est avec fierté que la Ville de Gonesse célèbre la récente distinction décernée au Judo Club de Gonesse par la Fédération Française de Judo Jujitsu et Disciplines Associées (FFJDA). Le club a obtenu le label club Bronze France Judo pour l'année 2024.

Une récompense pour un engagement exemplaire

Le label France Judo est bien plus qu'un simple titre honorifique : il souligne la qualité du projet associatif porté par le Judo Club de Gonesse. Cette distinction met en avant le dynamisme du club dans le développement du judo, la professionnalisation de son encadrement et l'implication active des bénévoles et des dirigeants. Les excellents résultats sportifs obtenus par les licenciés du club avec le travail formidable de leurs entraîneurs, contribuent à cette reconnaissance.

Un soutien municipal fort pour le sport gonnésien

La labellisation du Judo Club de Gonesse reflète également la politique sportive de la Ville, qui met un point d'honneur à soutenir financièrement les 36 associations sportives locales qui comptent aujourd'hui près de 4706 adhérents. Depuis 2021, ce sont près de 900 000€ que la Ville a versés aux associations sportives communales. Fidèle aux labels « Ville active et sportive » et « Terre de jeux 2024 », la Ville promeut le sport dans tous les quartiers et pour toutes les générations. En soutenant activement le Judo Club, la Ville contribue non seulement à promouvoir les valeurs du sport, mais aussi à renforcer la cohésion sociale et le bien-être des habitants. La Ville reste engagée dans le développement du sport avec l'ouverture de la piscine intercommunale et d'un nouveau gymnase avec tribunes prévue dans le courant du premier trimestre 2025.

Les dirigeants du club et la municipalité espèrent que ce label contribuera à faire rayonner le Judo Club de Gonesse et à encourager de nouveaux projets. 



Sport dans la ville, une association qui fait du bien à Gonesse

L'association Sport dans la Ville (SDLV) se déploie en deux axes d'actions : un axe sportif et un axe d'orientation et insertion professionnelle. La Ville a permis et soutenu la construction de deux terrains de foot à Gonesse sur lesquels sont organisés deux ateliers par semaine. Augmentée de plusieurs partenariats avec des entreprises comme Bein Sport ou L'Équipe, l'action de SDLV a permis à de nombreux jeunes Gonnésiens de trouver un stage ou de passer le BAFA ou le TOEIC en anglais. Rien qu'en 2024, 8 Gonnésiens ont pu partir à New York ou dans d'autres villes anglophones suite à la réussite de l'examen.

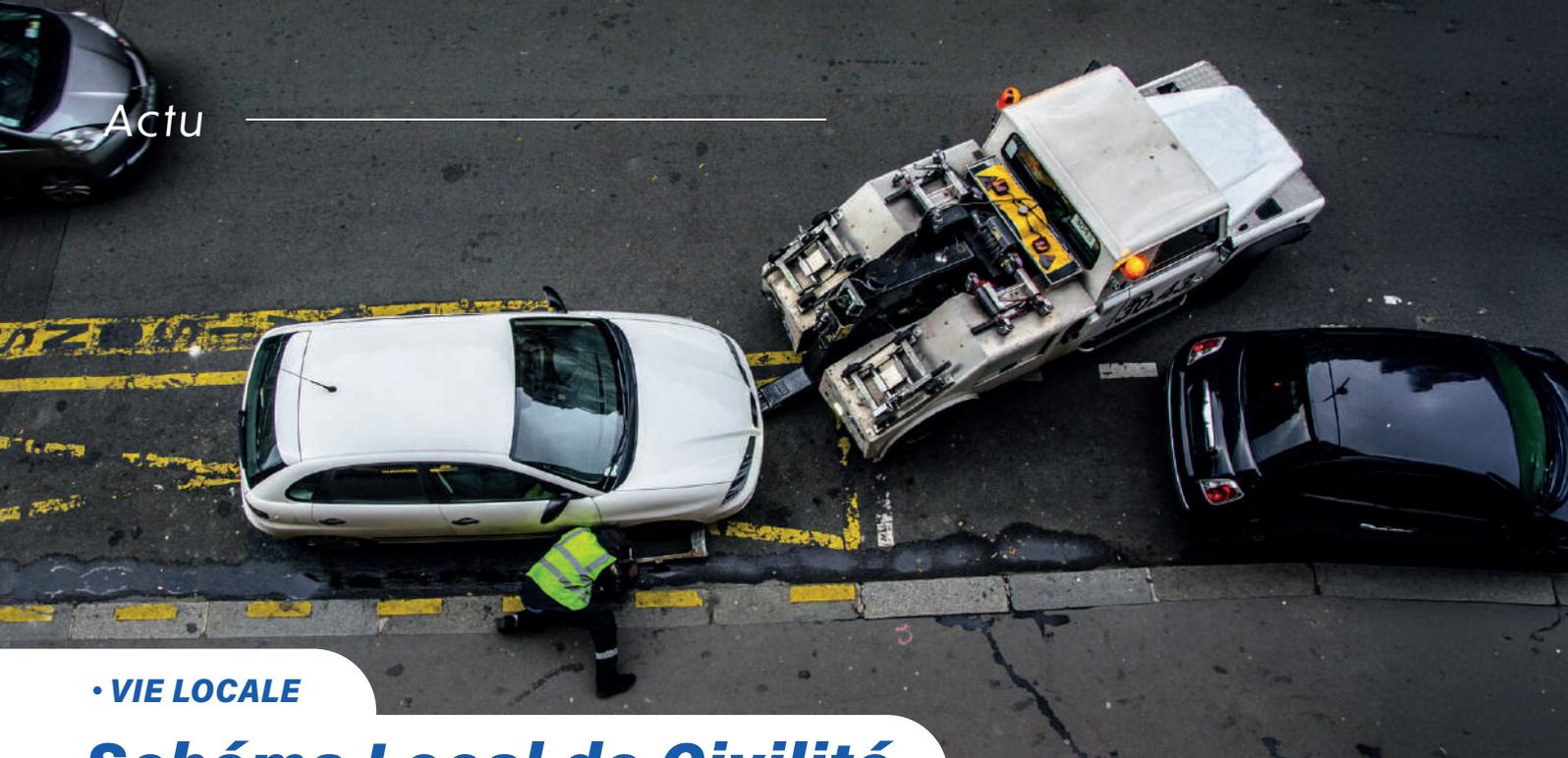
**• VIE LOCALE**

Schéma Local de Civilité et Tranquillité Publique : la Ville a un plan

Né d'un travail conjoint entre habitants, les élus et les services de la Ville, le Schéma Local de Civilité et Tranquillité Publique constitue un plan d'action pour la période 2024-2026 et qui vise à rétablir et à préserver la tranquillité publique de tous.

La question de la tranquillité est intimement liée à celle de la sécurité publique. Des déjections canines sur un trottoir, des voitures mal garées, des tapages nocturnes, ce manque de civilité peut entraîner de l'insécurité dans l'espace public. La ville est déterminée à remédier à ces situations en rappelant les règles de base de la sécurité. Dès que les habitants retrouvent le sens du respect d'autrui et de l'environnement, les incivilités disparaissent. Réapprendre collectivement ces règles constitue la ligne directrice qui a conduit au Schéma local de Civilité et de Tranquillité Publique.

Le Schéma local a donc été élaboré à partir de questionnaires imprimés et digitaux recueillis auprès d'habitants des cinq quartiers de la ville. Ces questionnaires ont ensuite donné lieu à un diagnostic par quartier et enfin à une stratégie pour les années 2024 à 2026 à l'échelle communale.

Les principaux objectifs du Schéma local sont :

- Réduire les nuisances sonores diurnes et nocturnes.
- Réduire le stationnement gênant en mettant en place des zones bleues résidentielles.
- Réduire le nombre de véhicules ventouses sur le territoire en mobilisant la Police Municipale et une fourrière sur une demi-journée tous les mois.
- Promouvoir le pédibus.
- Réduire les dépôts sauvages.

Pour les mener à bien, le Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance travaille étroitement avec **la Police municipale** en charge des questions de sécurité routière, avec **le service Environnement** qui veille à la salubrité de la ville mais aussi en partenariat avec **la police nationale**. **Le Conseil des sages, les jeunes du Service civique et du Conseil municipal des jeunes** sont eux aussi parties prenantes.

Un suivi et une évaluation des mesures prises pour y arriver sont prévus prochainement.
À suivre. 



• URBANISME

Modification du plan local d'urbanisme

La friche actuelle de l'ancien Centre Hospitalier

Depuis plusieurs années la Ville travaille sur un projet d'aménagement et de renouvellement urbain pour valoriser le terrain de plusieurs hectares sur lequel était implanté l'ancien hôpital, aujourd'hui déconstruit. Afin de permettre la réalisation de ce projet une modification du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire, il s'agit de la modification n°5. Dans ce cadre une concertation publique est lancée afin de recueillir vos avis et propositions.

Les grandes lignes du projet

- **La construction de nouveaux logements** : en respectant les contraintes liées au plan d'exposition au bruit de l'aéroport, il s'agit de répondre aux besoins croissants des habitants de la commune.
- **La réalisation d'un parc public de 2.5 hectares** : avec la volonté de préserver et de valoriser l'environnement en créant un poumon vert pour les Gonessiens, un lieu de détente et de loisirs, tout en favorisant la biodiversité et la qualité de l'air.
- **La création d'une réserve foncière pour l'implantation d'un futur établissement pour personnes âgées** : ce projet répond à un enjeu important de solidarité contribuant à garantir une mixité intergénérationnelle sur la commune et une offre d'hébergement médicalisée.

Pourquoi cette concertation ?

La concertation constitue une étape essentielle pour garantir la transparence du projet et recueillir les avis des habitants. Vous pourrez ainsi exprimer vos attentes, poser vos questions et partager vos observations et suggestions pour faire de ce projet un succès collectif. Elle permettra également de prendre en compte les objectifs des Gonessiens concernant l'aménagement du territoire, l'environnement et la qualité de vie à Gonesse.

Comment y participer ?

Un dossier comprenant un résumé non technique de la procédure sera consultable à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme (4 place du Général de Gaulle). Une page dédiée sera créée sur le site internet de la commune ville-gonesse.fr afin d'informer le public du suivi de la procédure (rubrique Cadre de vie > Enquêtes publiques > Concertations > Consultations).

Vous aurez la possibilité de formuler vos observations et propositions : **sur un registre imprimé** mis à disposition à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme ; **par mail** à l'adresse urbanisme@mairie-gonesse.fr ; **par courrier** : Monsieur le Maire, 66 rue de Paris, BP 10060, 95503 Gonesse Cedex.

La concertation publique durera 2 mois, du 2 décembre au 3 février. À l'issue, le Conseil Municipal en tirera le bilan puis arrêtera le projet définitif de modification qui sera soumis à enquête publique courant 2025.



PROGRAMME DU 12 AU 15 DÉCEMBRE ESPACE JACQUES BREL

JEU. 12 DÉC.

17H-20H

SAM. 14 DÉC.

10H-20H

VEN. 13 DÉC.

10H-20H

DIM. 15 DÉC.

10H-18H

› À L'EXTÉRIEUR :

☆ Village des créateurs

Explorez des créations artisanales uniques (parfums, bougies, bonnets, mugs et gourmandises) dans un décor de banquise enchantée.

Ouvert du jeudi 17h au dimanche 18h

☆ Patinoire féérique

Faites le plein de glisse autour d'ours, pingouins et d'un majestueux sapin géant.

› DANS LE HALL DE LA SALLE JACQUES BREL :

☆ Collecte solidaire des boîtes de Noël

Participez à cette initiative de la Fabrique de la Solidarité de Gonesse (agents de la mairie de Gonesse) pour offrir des cadeaux aux personnes en situation de précarité. *Collecte ouverte jusqu'au dim. 15 décembre à 14h*

☆ Petite restauration et gourmandises :

Dégustez des saveurs locales préparées par les associations.

☆ Cabinet de Curiosités : Découvrez une décoration originale imaginée par la Ville de Gonesse.

☆ Stand de maquillage gratuit

› À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE :

☆ Marché de Noël associatif

25 stands pour des cadeaux uniques, proposés par le Conseil Local de la Vie Associative et les Ballets du Val d'Oise.

☆ Vitrines thématiques de Noël :

Village de Noël, Peluches, Lego, Crochet, Voitures miniatures, Poupées rétro.

☆ Rencontre avec le Père Noël et son traîneau : immortalisez ce moment avec des photos.

☆ Boîte aux lettres du Père Noël : écrivez-lui, il vous répondra !

☆ Réseau de trains électriques pour une ambiance nostalgique.



INAUGURATION
DU VILLAGE DE NOËL

JEU. 12 DÉC. / 18H



LE VILLAGE DE NOËL,
C'EST UNE AMBIANCE
MAGIQUE RASSEMBLANT :

☆ UN VILLAGE DES CRÉATEURS

☆ UNE PATINOIRE FÉÉRIQUE

☆ UN MARCHÉ DE NOËL ASSOCIATIF

☆ UNE COLLECTE SOLIDAIRE
DE BOÎTES DE NOËL

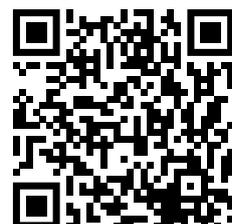


PARTICIPEZ À LA
COLLECTE DE BOÎTES
DE NOËL SOLIDAIRES :

PRÉPAREZ UNE BOÎTE AVEC :

- ☆ Un mot chaleureux (carte, dessin).
- ☆ Une douceur (chocolats, bonbons).
- ☆ Un jouet ou jeu ou livre en excellent état.
- ☆ Décorez-la et indiquez à qui elle est destinée (enfant, adulte, mixte).
- ☆ Déposez-la dans le hall de la salle J.Brel sous le sapin jusqu'au dim. 15 déc. à 14h.

PROGRAMME
COMPLET





Rencontre d'auteur : Alexis Laipsker

> **Sam. 7 décembre / 10:30**
MÉDIATHÈQUE DE COULANGES

Venez à la rencontre d'Alexis Laipsker afin d'échanger avec lui autour de ses thrillers haletants et passionnants, le temps d'une matinée tout en décontraction et convivialité. A l'issue de la rencontre, une vente de ses livres ainsi qu'une séance de dédicaces seront proposées.

Gratuit sur réservation - public adulte
Réservations : 01 34 45 97 30



Block party

> **Dim. 8 décembre / 15:00**
SALLE JACQUES BREL

La compagnie BurnOut propose ici un voyage dans le temps à la découverte des musiques qui ont marqué l'histoire du rap et du hip hop par le mix live de DJ Davy Jones, tout en apprenant les mouvements phares de la danse Hip Hop sous la guidance des danseurs de la compagnie qui vous entraînent dans une fête joyeuse et participative.

Gratuit sur réservation - à partir de 5 ans
Réservations : 01 34 45 97 60
reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



Marché aux jouets

> **Dim. 8 décembre / 8:30-17:00**
GYMNASSE JESSE OWENS

Le marché aux jouets, c'est une belle occasion de donner une seconde vie aux jouets, trottinettes, livres, peluches encore en bon état mais dont on ne se sert plus. Votre inscription sera facturée de 5€ à régler sur place. L'argent sera reversé au bénéfice de l'association « Le Fil solidaire ».

Entrée libre
Réservez votre emplacement :
marcheauxjouets@enjeunesse.fr

Tribunes

Pour Gonesse, vivre l'avenir

Le gouvernement multiplie les attaques contre les fonctionnaires et menace leurs acquis : ajout de 3 jours de carence pour les agents, diminution de l'indemnisation des arrêts maladie et suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat. Ces choix vont favoriser le démantèlement des services publics en accentuant la crise des vocations. La société pâtit de la réduction des droits des fonctionnaires. Il est illusoire de penser que l'on peut réaliser des économies en rognant sur les services publics. C'est en investissant dans nos agents et en leur offrant des conditions de travail décentes que nous pourrions améliorer la qualité de vie de tous les Gonessiens et favoriser l'épanouissement des entreprises et des citoyens à Gonesse et en France. Mobilisons-nous pour défendre nos services publics.

Patrice Richard

Groupe communiste et républicain

La Ville est engagée dans une labellisation « Cité éducative ». Celle-ci reposera sur le Projet Educatif Global 0 à 25 ans qui répond à la pluralité des thématiques éducatives. Notre ambition est de mettre en cohérence les dispositifs déjà existants : le Programme de Réussite Educative, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le soutien scolaire, les Quartiers d'été. Sa concrétisation nécessitera l'engagement de la Ville, de l'Education Nationale et des Parents. La parentalité, la réussite éducative, l'ouverture culturelle et sportive, l'inclusion, l'apprentissage de la citoyenneté sont autant de thématiques fortes que nous souhaitons développer au travers de notre future Cité Educative.

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

BILAN MI-MANDAT : UN IMPERATIF DE TRANSPARENCE –UN ARRET SUR IMAGE SUR NOS PRINCIPALES ACTIONS MENEES / Vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres notre brochure mi-mandat. Cadre de vie et sécurité, finances, sport, culture, éducation, handicap, restauration etc... autant de thèmes passés au crible dans notre bilan mi-mandat. Arrivé en pleine crise sanitaire, notre groupe a été tout de suite mis dans le bain. S'en sont suivis la guerre en Ukraine, la hausse des prix de l'énergie, des matières premières. Nous avons travaillé avec l'ensemble des agents municipaux et l'ensemble des services. Sans eux rien n'aurait été possible durant cette période et j'en profite pour tous les remercier. Le Groupe « AGIR POUR GONESSE » vous souhaite d'excellentes fêtes dans la joie, le partage et l'amitié.

Claude TIBI

**Groupe d'Opposition Municipale
Un nouveau souffle pour Gonesse**

Une majorité divisée, des projets qui tombent à l'eau : cette fin de mandat municipal n'est pas brillante. Notre piscine est fermée pour travaux depuis presque 4 ans, avec une dérive spectaculaire des coûts, les commerces ferment les uns après les autres. Le dernier en date : le cordonnier-serrurier de la place de la mairie. En Conseil municipal, nous apprenons que le groupe Pichet qui devait réhabiliter la friche de l'ancien hôpital a jeté l'éponge. Et la ville va perdre 1 million d'euros (entre perte de recettes et dépenses en plus) sur l'opération immobilière de l'îlot mairie. En prime, la bataille entre MM. Blazy et Tibi fait rage. L'année 2025 s'annonce bien difficile et nous allons payer les pots cassés. En attendant, joyeux Noël et bonnes fêtes aux Gonessiens. Nous contacter : pourgonesse@gmail.com - 06.80.71.81.05

Cédric Sabouret

La ville de Gonesse
vous souhaite de

Joyeuses Fêtes

2024



WWW.VILLE-GONESSE.FR

@VILLEDEGONESSE



GONESSE
ville de cultures